



Flash info

N° 76 - Août 2017



Le mot du Maire

Chers administrés,

Avant de prendre quelques jours de congés, je tenais à vous informer des dernières réalisations qui ont été faites pour embellir notre commune.



Dans l'église, la Municipalité avait demandé à M. René Guiffrey, artiste verrier à Bédoin, de nous faire 4 vitraux en lieu et place des châssis de récupération existants. Ces 4 vitraux sont terminés. Le résultat est magnifique et très satisfaisant car, pour que le moderne et l'ancien se marient convenablement, il faut que l'artiste ne se « trompe » pas et il ne s'est pas trompé ! Je suis très content d'avoir fait confiance à René pour ce travail.

Un grand merci à Mario Moretti et à son entreprise de m'avoir mis en relation avec M. Guiffrey, d'avoir assuré la logistique et la pose de ces vitraux dans notre église.



Nous avons également fait restaurer une toile de Minelli (peintre du 19ème siècle) : c'est, à priori, la seule toile d'intérêt qui se trouvait dans l'église.

Ceux d'entre vous qui souhaitent aller voir ces réalisations, peuvent venir prendre les clés au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture et bien sûr les restituer après la visite.

Une inauguration est prévue le 30 septembre à laquelle vous êtes, bien entendu, tous conviés.

J'aimerais aussi sensibiliser également les propriétaires de chien aux désagréments que représentent la déjection de leurs animaux sur la voie publique. Certes, les agents communaux les ramassent le plus rapidement possible mais il serait préférable qu'il y en ait moins ou pas du tout. Si vous pouviez surveiller et ramasser après que vos chiens aient fait leur besoin, ce serait un geste civique fort apprécié.



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC

Bonnes vacances à ceux d'entre vous qui les prennent au mois d'août et bonne reprise à ceux qui les ont déjà pris en juillet.

François ILLE

Des aménagements au Château du Beaucet

Nous vous informons que la Mairie du Beaucet vient de mettre en place **une ouverture et fermeture automatique du portail du Château du Beaucet avec une ouverture à 8h00 et une fermeture à 18h45.**

Un aire de pique-nique est également à la disposition du public.

Merci de respecter la propreté des lieux.



Appartements communaux (anciens gîtes)



La commune est propriétaire d'un ensemble immobilier comportant 4 appartements, sis 24 rue du Moulin à huile. Un locataire a donné congé, donc 1 logement est vacant depuis le 17 juillet. Une annonce est affichée en Mairie et une annonce a été déposée sur le site "le bon coin".

Lors du Conseil Municipal du 01/10/2016, le loyer a été fixé à 420€ hors charges mensuelles.

Adressez-vous en Mairie pour plus d'informations !



Le **séchoir solaire** est en place sur le verger conservatoire du château. Vous pourrez venir y faire sécher vos fruits et légumes à partir de la mi-août.

Le séchoir est à la disposition de tout un

chacun, il a vocation à être géré de manière autonome par ses utilisateurs. Un panneau expliquant son objet et son fonctionnement sera présent sur place ainsi qu'un calendrier de réservation.

Pour plus d'informations ou quelques précisions, venez nous voir !

L'association est présente tous les samedis à l'occasion du **café en l'air** de 9h à 13h sur la place Castel Loup.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'association pour plus d'informations (<http://labelvers.wix.com/lebeaucetlabelvers>) ou nous envoyer un mail à labelvers@gmail.com.

A noter ce mois ci : le **dimanche 6 août**, journée au **jardin collectif** du Beaucet (à partir de 8h jusqu'à 14h environ).

L'occasion de venir découvrir ce qu'est un jardin collectif, son fonctionnement et les personnes investies sur le lieu ainsi qu'un espace de culture réservé à la production de graines maraîchères: vous êtes les bienvenus!

Encore une belle initiative :

Depuis le mois de juillet 2017, dans la salle Antonella se déroule un cours de gymnastique et de stretching pour tous. L'objectif est de bouger, de se retrouver, de se soigner, tête et corps par une pratique régulière d'un sport.

Les séances durent une heure tous les jeudis et les samedis de 18h30 à 19h30.

Pour plus de renseignements, contactez Otilia SANDU au 06.47.76.02.02 ou par mail olimpocean@gmail.com

L'équipe LABEL VERS

Cette cérémonie organisée par la Municipalité en collaboration avec l'association des anciens résistants



et des amis de la Résistance en hommage aux fusillés du 2 août 1944 a réuni de nombreuses personnalités, élus municipaux et départementaux, représentants militaires et associatifs

... Après un recueillement à la stèle de Barbarenque, un cortège s'est formé à la Place Castel Loup pour se rendre à la Place du Maquis Jean Robert où de nombreuses gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts.

La Municipalité tient à remercier tous les personnes présentes et l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Vaucluse pour la mise à disposition à titre gracieux d'une ambulance d'assistance pour cette cérémonie.

Taxe de séjour

Depuis le 1er janvier 2017, la taxe de séjour est perçue par l'office de tourisme intercommunal Ventoux Provence

Les services de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Pour toute question sur la taxe de séjour, **contactez-nous**.

Par mail : lacove@taxesejour.fr

Par téléphone : **04 90 62 65 36**

site: <https://lacove.taxesejour.fr/>

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 220 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr



Concours villages fleuris

Cette année, les membres du jury du concours départemental des Villes et Villages Fleuris, nous récompensent par un 2ème prix dans sa catégorie, grâce aux efforts réalisés pour améliorer le cadre de vie et l'attrait touristique de la

commune.

Merci à vous tous pour votre participation.